

Le dossier professionnel

Présentation de
l'épreuve

Partie 1

La rédaction du
dossier

Le texte de référence

Arrêté 2019-1247/GNC du 7 mai 2019 (Journal officiel de la NC)
Modifié par l'arrêté du 08/02/2023

B- EPREUVES D'ADMISSION	DUREE	COEFFICIENT
<p>1° Entretien avec le jury :</p> <p>a- à partir d'un dossier de 10 pages maximum remis par le candidat et portant sur une thématique professionnelle vécue se rapportant à une discipline ou un domaine enseigné à l'école primaire.</p> <p>Ce dossier devra parvenir à la DRHFPNC, en quatre exemplaires chacun, au plus tard 15 jours avant la date du début des épreuves écrites d'admissibilité.</p> <p>Le non dépôt du dossier dans les délais impartis entraîne la non-convocation du candidat à l'épreuve.</p> <p>b- portant sur les motivations du candidat à exercer le métier d'enseignant et ses connaissances du système éducatif de la Nouvelle-Calédonie.</p>	<p>Oral : 45 min Dont 30 min Exposé : 10 min Entretien : 20 min</p> <p>et</p> <p>Entretien : 15 min</p>	<p>5 Dont 3 Exposé : 1 Entretien : 2</p> <p>et</p> <p>Entretien : 2</p>

Hors annexes

Nombre de pages limité

Vécu professionnel

Arrêté 2019-1247/GNC du 7 mai 2019 (Journal officiel de la NC) Modifié par l'arrêté du 08/02/2023

« Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury :

- à partir d'un dossier remis par le candidat.
- portant sur les motivations du candidat à exercer le métier d'enseignant et ses connaissances du système éducatif de la Nouvelle-Calédonie.

Cet entretien permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement des champs disciplinaires du concours, et des rapports qu'ils entretiennent entre eux

IV- 1 Entretien à partir d'un dossier portant sur une thématique professionnelle vécue :

Cette épreuve vise à évaluer les compétences scientifiques, didactiques et pédagogiques du candidat dans un domaine d'enseignement relevant des missions ou des programmes de l'école élémentaire ou de l'école maternelle, choisi au moment de l'inscription par le candidat.

Le candidat remet préalablement au jury un dossier de dix pages au plus, portant sur le sujet qu'il a choisi à partir de son vécu professionnel en classe. Ce dossier pourra être conçu à l'aide des différentes possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication usuelles, y compris audiovisuelles. Il est adressé sous format papier accompagné le cas échéant d'un support numérique.

Arrêté 2019-1247/GNC du 7 mai 2019 (Journal officiel de la NC) Modifié par l'arrêté du 08/02/2023

Ce dossier se compose de deux ensembles :

1° une synthèse des fondements scientifiques relatifs au sujet retenu ;

2° la description d'une séquence pédagogique élaborée et conduite par le candidat, relative au sujet choisi, accompagnée des documents se rapportant à cette dernière.

L'épreuve comporte deux parties :



Premier temps de l'entretien : le dossier

1° la présentation du dossier par le candidat : l'exposé présente la thématique vécue en contexte et fait apparaître l'analyse de l'expérience évoquée (quinze minutes) ;

2° un entretien avec le jury portant, d'une part, sur les aspects scientifiques, pédagogiques et didactiques du dossier et de sa présentation, et, d'autre part, sur un élargissement et/ou un approfondissement dans le domaine considéré pouvant notamment porter sur sa connaissance réfléchie des différentes théories du développement de l'enfant (trente minutes).

L'entretien permet également d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, en fonction des contextes des cycles de l'école maternelle et de l'école élémentaire, et à se représenter de façon réfléchie la diversité des conditions d'exercice du métier, ainsi que son contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, école, institution scolaire, société), et les valeurs qui le portent.

Arrêté 2019-1247/GNC du 7 mai 2019 (Journal officiel de la NC)
Modifié par l'arrêté du 08/02/2023



Le dossier sur le système éducatif est remplacé par un entretien avec le jury

5° les dispositions du II-2 « *Entretien à partir d'un dossier portant sur une problématique liée au système éducatif de la Nouvelle-Calédonie fondée sur une expérience professionnelle vécue* » de l'annexe n° 2 sont remplacées par les dispositions suivantes :



Second temps de l'entretien : motivations et connaissance du système éducatif

« *L'entretien avec le jury vise à apprécier les connaissances du candidat sur le système éducatif de la Nouvelle-Calédonie, et plus particulièrement sur l'école primaire (organisation, valeurs, objectifs, histoire et enjeux contemporains), sa capacité à se situer comme futur agent du service public (éthique, sens des responsabilités, engagement professionnel) ainsi que sa capacité à se situer comme futur instituteur des écoles dans la communauté éducative (trente minutes).* ».

Le texte de référence

Arrêté 2019-1247/GNC du 7 mai 2019 (Journal officiel de la NC)
Modifié par l'arrêté du 08/02/2023

Ce dossier se compose de deux ensembles :

1° une synthèse des fondements scientifiques relatifs au sujet retenu ;

2° la description d'une séquence pédagogique élaborée et conduite par le candidat, relative au sujet choisi, accompagnée des documents se rapportant à cette dernière.

Liens à établir
avec la recherche
dans le domaine
choisi

Séquence
pédagogique
conduite par le
candidat

Documents se
rapportant à la
séquence

Arrêté 2019-1247/GNC du 7 mai 2019 (Journal officiel de la NC) Modifié par l'arrêté du 08/02/2023

L'épreuve comporte deux parties :

1° la présentation du dossier par le candidat : l'exposé présente la thématique vécue en contexte et fait apparaître **l'analyse de l'expérience évoquée** (quinze minutes) ;

2° un entretien avec le jury portant, d'une part, sur les aspects scientifiques, pédagogiques et didactiques du dossier et de sa présentation, et, d'autre part, sur un élargissement et/ou un approfondissement dans le domaine considéré pouvant notamment porter sur sa connaissance réfléchie des différentes théories du développement de l'enfant (trente minutes).

L'entretien permet également d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, en fonction des contextes des cycles de l'école maternelle et de l'école élémentaire, et à se représenter de façon réfléchie la diversité des conditions d'exercice du métier, ainsi que son contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, école, institution scolaire, société), et les valeurs qui le portent.  **Fera l'objet d'un autre cours**

Le dossier n'est pas une simple description de sa pratique

Le candidat doit faire preuve d'une capacité d'analyse professionnelle

Les fondements scientifiques, didactiques et pédagogiques doivent être maîtrisés

La rédaction du dossier





Avant la rédaction du dossier

❖ Recueil de la « matière »

❖ Concernant les « fondements scientifiques »

- Éléments bibliographiques sur le sujet choisi, ouvrages, publications, articles, documents pédagogiques....

❖ Concernant la « séquence pédagogique »

- Séquence réalisée + notes prises à l'issue de celle-ci, photographies des travaux d'élèves, supports proposés, traces écrites...
- Photographies des attitudes, conduites motrices...



**Assurez-vous que
les élèves aient bien
les autorisations en
vigueur !**



◆ Une fois l'arrêt du choix de votre sujet :

- Triez les éléments dont vous disposez : ne conservez que ce qui correspond à votre sujet ;
- Organisez vos sources : dispatchez les informations recueillies en fonction des différents axes de votre dossier (partie recherche/partie pédagogique/analyse) ;
- Réalisez un plan de votre dossier
- Réajustez l'organisation de vos informations au sein de chaque partie



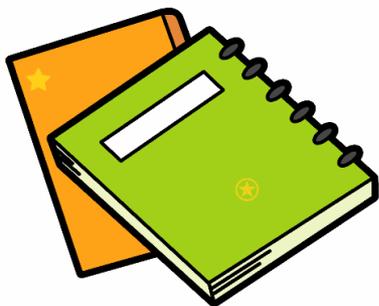
Le dossier professionnel ne doit pas être uniquement

- Une compilation de documents sur sa pratique
- L'histoire d'une expérience professionnelle (narration)
- Le témoignage d'un vécu



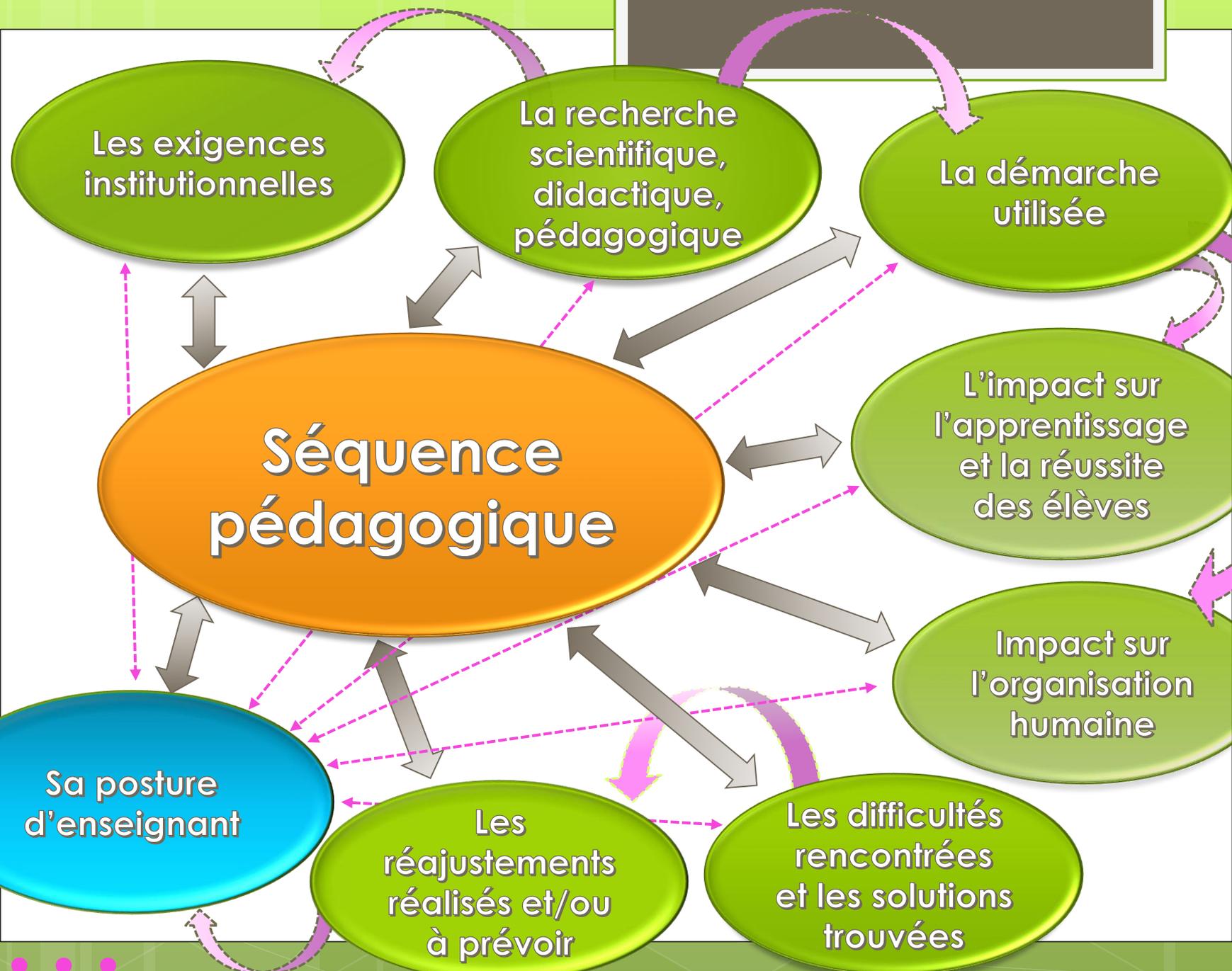
Même si vous pouvez y avoir recours

C'est avant tout un exercice de **RÉFLEXION** sur sa propre pratique professionnelle.



Ce qu'il doit être

- ◆ La trace du cheminement de **votre propre réflexion** face à un **vécu professionnel**.
- ◆ La démonstration d'une conception de séquence **réfléchie** (*même si elle est imparfaite*) qui répond à une problématique dont l'enjeu est la réussite de tous vos élèves. *Ex : En quoi la séquence proposée répond t-elle aux exigences de la démarche d'investigation et permet-elle d'accroître la curiosité et l'esprit critique de mes élèves ?*
- ◆ Un travail d'**analyse** de votre **posture d'enseignant·e** en interaction avec l'ensemble des composantes du **métier** (*les exigences institutionnelles, la prise en compte de la recherche, la connaissance de vos élèves, l'impact de vos choix sur leur réussite....*)





Un contenu structuré



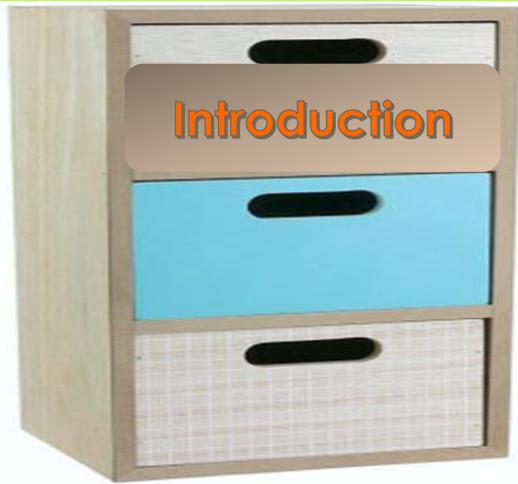
La page de garde du dossier

- ◇ Attirer l'attention de votre lecteur (*sans surcharge*)
- ◇ Comporter le titre (*sous titre*)
- ◇ Ajouter éventuellement une illustration en lien avec le sujet
- ◇ Inscrire votre nom, votre prénom, l'intitulé du concours et l'année



Le sommaire

- ◇ Donner au lecteur un aperçu général du dossier (*structure/plan*)
- ◇ Permettre au lecteur un repérage facilité
- ◇ Lister l'ensemble des chapitres
- ◇ Indiquer le numéro des pages



L'introduction

- ◆ Présenter rapidement le contexte de votre pratique (école, classe, cycle, niveau, organisation particulière si besoin...).
- ◆ Amener la séquence proposée en la mettant en lien avec le sujet et/ou la problématique.
- ◆ Annoncer rapidement l'articulation de votre dossier (plan), les différentes idées qui seront développées.



Une introduction claire et bien rédigée donne à votre lecteur l'envie de poursuivre sa lecture.



Le développement

- ◆ Mise en relation de la séquence proposée avec la problématique dégagée.
- ◆ Ancrage la séquence dans les **exigences institutionnelles** (cycle, compétences, attendus, objectifs...).
- ◆ Explicitation de la démarche utilisée **en interaction avec la recherche.**
 - ➔ *Pourquoi avoir procédé de cette façon ?*

Développer les éléments théoriques à l'appui du sujet proposé, du choix de la démarche utilisée pour justifier l'articulation de la séquence.
- ◆ Présentation des différentes **étapes de la séquence** en établissant les « ponts » avec ce qui a été dit en amont.





Le développement (suite)

- ◆ Mise en évidence pour chaque étape, de **l'intérêt des différentes activités proposées** pour l'apprentissage des élèves, et de leur l'impact dans l'acquisition des compétences visées et/ou associées.

Exemples : sens donné à l'apprentissage, construction de connaissances, acquisition d'une méthodologie, développement d'une réflexion, mise en place d'habitudes de travail, coopération, autonomie, motivation, implication dans le travail, place et justification des productions orales et/ou écrites...

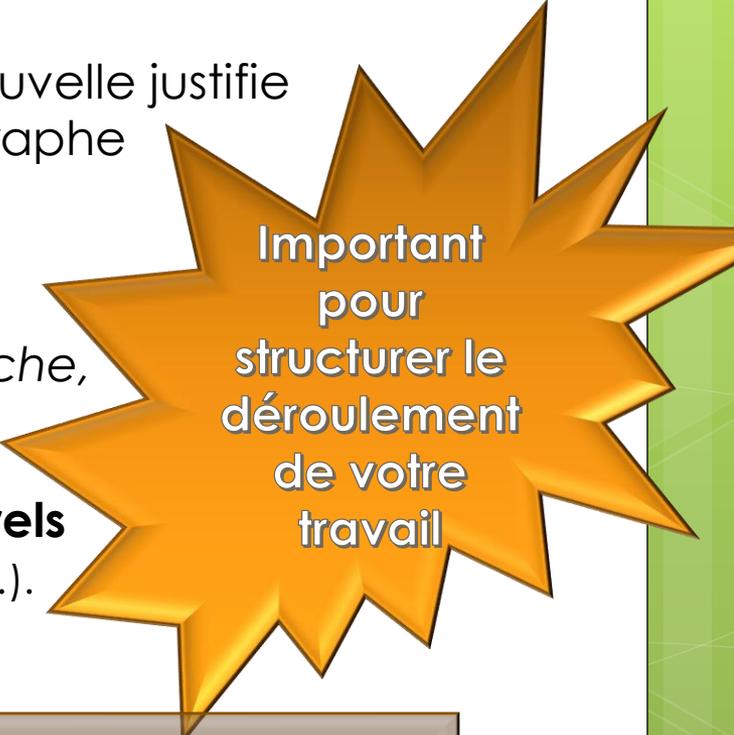
- ◆ Mise en exergue des **difficultés rencontrées, leur analyse** et la façon dont vous avez pu (ou pourriez) y faire face.
- ◆ Mise en évidence de votre **rôle d'enseignant·e ; la posture** adoptée et/ou à adopter en fonction des différentes activités proposées, des temps forts, de l'organisation du groupe classe, des difficultés rencontrées....





Le développement (suite)

- ◆ Nécessité de scinder cette partie en **plusieurs paragraphes** (unités de discours).
- ◆ L'apport d'une idée nouvelle justifie le passage d'un paragraphe à un autre.
- ◆ Utilisation d'**articulateurs** le plus souvent **logiques** (*par ailleurs, donc, alors, en revanche, c'est pourquoi...*).
- ◆ Utilisation également d'**articulateurs temporels** (tout d'abord, ensuite, par la suite, à présent, enfin...).



Important
pour
structurer le
déroulement
de votre
travail



L'organisation de votre propos est le reflet
d'une pensée structurée





Le développement (suite)

◆ La partie qui constituera la « synthèse des fondements scientifiques relatifs au sujet retenu » :

- Doit se centrer précisément sur le **sujet**.
- Doit permettre de justifier l'**aspect didactique** (démarche) et **pédagogique** (choix pédagogiques).
- Doit mettre en évidence les **dernières recherches** sur le sujet et les initiateurs de ces recherches (les nommer).
- Les propos (courts) des chercheurs peuvent être cités, seulement s'ils sont intégrés et viennent étayer votre discours. Ils doivent impérativement être **mis entre guillemets**.
- **Surtout pas de plagiat !**



D'autres connaissances théoriques en lien avec la séquence proposée peuvent être sollicitées lors de l'entretien.



Le développement (fin)

- ◆ La partie « analyse » devra mettre en évidence votre capacité réflexive. L'entretien visera à vous pousser un peu plus loin dans votre réflexion (difficultés rencontrées, réajustements, posture de l'enseignant, réussites/erreurs des élèves...) et vos connaissances sur le sujet choisi (recherche, démarche...)

→ **Maîtrisez donc bien votre sujet !!**



C'est davantage l'entretien qui permettra d'évaluer votre faculté d'analyse. Mais ne négligez aucune piste dans votre dossier.

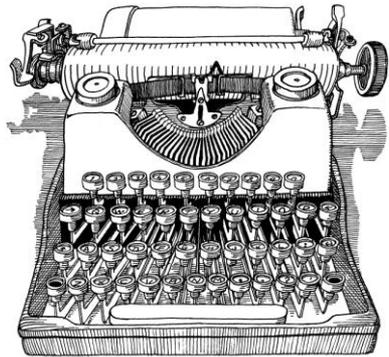


La conclusion

- ◆ Structurée mais brève
- ◆ Reprise des idées avancées dans le développement
- ◆ Réponse à la problématique
- ◆ Ouverture sur une autre réflexion possible



C'est la synthèse de votre propos, l'aboutissement de votre travail d'écriture, la dernière impression que vous laissez à vos lecteur.



Les normes de dactylographie

◆ **Le dossier doit être impérativement dactylographié et relié.**

- ◆ Des paragraphes justifiés (alignement à gauche et à droite).
- ◆ Le numéro de pages indiqué.
- ◆ En-tête et pied de page : 1,25 cm du bord.
- ◆ Marges : 2 cm à droite et 2,5 à gauche.
- ◆ Police : de taille 12, de type Times New Roman, Interlignage : simple (*interligne 1 ou 1,15*).
- ◆ Il est possible de placer certains documents en annexe mais veiller à ne pas trop en mettre. Leur choix doit être justifié par un renvoi dans le corps du dossier.

numérotées en chiffres romains (I, II, III...) ou en capitales d'imprimerie (A, B, C...). Elles sont rangées dans l'ordre chronologique, en fonction de leur ordre d'apparition dans le texte



(© Jacques Azam)

La maîtrise de la langue française

La maîtrise de la langue La maîtrise du français (grammaire, orthographe, syntaxe) est une condition indispensable à la réalisation du dossier.

- ◆ Utilisation du dictionnaire, outil incontournable à la rédaction
- ◆ La relecture éventuelle par une tierce personne

➔ Le **professeur référent** est là pour vous guider dans vos pistes de recherche, dans l'articulation de votre dossier, dans vos choix méthodologiques...

En revanche, il n'est pas là pour corriger les fautes d'orthographe ou de syntaxe.

La non-maîtrise de la langue française laisse une impression défavorable au lecteur.

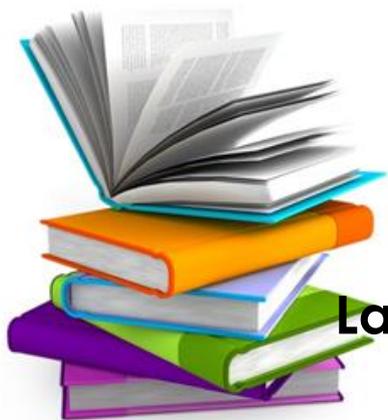
Ê ê

Les accents (notamment sur les majuscules)

- ◆ En français, l'accent a pleine valeur orthographique.
- ◆ L'Académie française recommande donc l'usage d'accent ou tréma sur une majuscule, tout comme l'utilisation de la cédille.



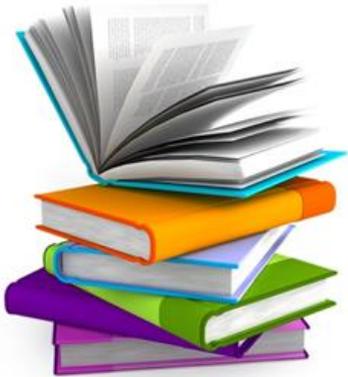
Ne pas mettre les accents est aussi une erreur d'orthographe.



La bibliographie

La bibliographie est un élément très important.

- ◆ Confirmer l'intérêt que l'auteur du dossier porte au sujet (curiosité, maîtrise...).
- ◆ Identifier les personnes à l'origine des idées qui y sont développées.
- ◆ Permettre au lecteur de repérer les documents consultés pour la réalisation du dossier.
- ◆ répondre à l'obligation du **respect de la propriété intellectuelle**.
- ◆ **Toute référence citée** dans le texte doit impérativement figurer dans la liste des références bibliographiques figurant en fin de dossier (et inversement).



La bibliographie

◇ Chaque citation littérale ou mention d'ouvrage dans le corps du dossier doit être accompagnée d'une référence bibliographique précise.

→ **Tout prélèvement non mentionné est considéré comme du plagiat.**

◇ Une référence bibliographique : description complète d'un document (auteur, titre, édition, année de publication, etc.).

- ◇ des éléments précis placés dans un ordre défini,
- ◇ typographie particulière,
- ◇ ponctuation normalisée

◇ On distinguera la bibliographie de la sitographie.



Les normes bibliographiques



Principes généraux

- Ne doit contenir **que** les références citées dans le dossier (toutes)
- Les références sont listées par ordre alphabétique (*nom du premier auteur en cas d'auteurs multiples*).



Présentation

◇ Cas général (support papier)

NOM, Prénom. *Titre (italique)*. **Lieu d'édition :** Maison d'édition, **Année de publication.**
Titre de la collection.

*Exemple :

ROSENBERGER, Sophie. *L'Anglais à l'école du CE1 au CM2.* **Paris :** Retz, **2008.**
Pédagogie pratique.

* Exemples empruntés à ESPE Toulouse Midi Pyrénées Document d'accompagnement à la rédaction du mémoire de recherche Master MEEF mention premier degré 2015-2016



Les normes bibliographiques

◆ Plusieurs auteurs

- S'ils sont moins de 3 → on les cite tous

*Exemple :

AUDIN, Line, LIGOZAT, Marie-Aude et LUC, Christiane. *Enseignement des langues vivantes au CM2*. Paris : INRP, Institut national de recherche pédagogique, 1999. Documents et travaux de recherche en éducation.

- S'ils sont plus de 3 → on cite le 1^{er} auteur + « **et al.** » (et alii)

*Exemple :

AUDIN, Line **et al.** *Enseignement des langues vivantes au CM2*. Paris : INRP, Institut national de recherche pédagogique, 1999. Documents et travaux de recherche en éducation.

- **Contribution de plusieurs auteurs** (sous le nom d'un même auteur)

L'auteur principal est alors le coordonnateur (**coord.**), directeur (**dir.**) ou éditeur (**éd.**) de l'ouvrage.

*Exemple :

GERBEAU, Claudine (**coord.**). *Des langues vivantes à l'école primaire*. Paris : Nathan Pédagogie, 1996. Les repères pédagogiques.



Les normes bibliographiques

◇ chapitre d'un ouvrage (ouvrage et chapitre ayant des auteurs différents)

NOM, Prénom. Titre du chapitre. In NOM, Prénom. *Titre de l'ouvrage*. Lieu d'édition :
Maison d'édition, Année de publication, Numéro du chapitre, Pagination.

***Exemple :**

GRIFFIN, Claire. Les supports et les jeux. In TARDIEU, Claire (coord.). *Se former pour enseigner les langues à l'école primaire, Le cas de l'anglais*. Paris : Ellipses, 2006, chapitre 9, p. 225-250.



Les normes bibliographiques

◇ Un article

NOM, Prénom. Titre de l'article. *Titre du périodique.* Date de publication, Volume, Numéro, pagination.

*Exemple :

ACCARDI, Jocelyne, MOUSSU, Marie-José et RABY, Françoise. La dynamique motivante du groupe en L2 à l'école primaire : une étude de cas. *Langues Modernes.* 2008, n°3, p. 44-52.



Les normes bibliographiques

◆ Documents en ligne

● Citer un ouvrage en ligne

NOM, Prénom. Titre [en ligne]. Lieu d'édition : Éditeur, année de publication [consulté le JJ.MM.AAAA]. Disponible sur <URL>

Pas toujours :

- le lieu d'édition,
- l'éditeur
- l'année de publication



Souvent un texte directement mis en ligne sans publication préalable.

*Exemple :

VOLTAIRE. Micromégas, histoire philosophique [en ligne]. 1752 [consulté le 30.04.2010]. Disponible sur le Web :
<<http://www.voltaireintegral.com/Html/21/05Micromegas.html>>



Les normes bibliographiques

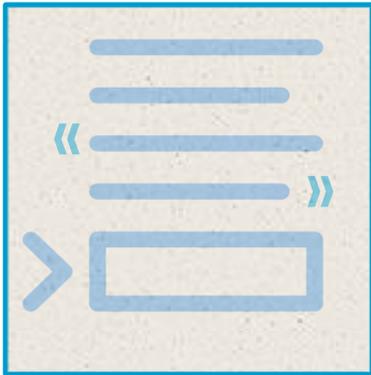
● Citer un site Web

NOM, Prénom ou ORGANISME. Titre du Site [en ligne]. Date de publication, date de mise à jour ou de révision [consulté le JJ.MM.AAAA]. Disponible sur le Web : <URL>

 Bien penser à préciser la date de consultation du site.

*Exemple :

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE et SCEREN-CNDP. Primlangues, enseignement des langues dans le premier degré [en ligne]. [consulté le 14.07.2012]. Disponible sur le Web : <http://www.primlangues.education.fr/>



Les normes à appliquer

Pour les citations et les notes de bas de page

- ◆ Insertion harmonieuse
- ◆ Respect de la ponctuation originale, les majuscules, italiques (en cas de fautes ► faire suivre la faute de [*sic*] entre crochets et en italique)
- ◆ trois points entre crochets [...] si certains passages sont enlevés
- ◆ référence bibliographique dont est extraite la citation, (appel de note avant le signe de ponctuation marquant la fin de la citation).



Les normes à appliquer

Pour les citations et les notes de bas de page

● Citation littérale courte

- ◆ Pas plus de 2 lignes
- ◆ A placer entre guillemets (même mise en forme)
- ◆ Référence bibliographique
 - * Note de bas de page
 - * Ou citation suivie de : (l'auteur, la date de publication et la page)

*Exemples :

Comme le souligne Sophie Van der Linden dans son ouvrage *Lire l'album*, les albums sont des « ouvrages dans lesquels l'image se trouve spatialement prépondérante par rapport au texte, qui peut d'ailleurs en être absent. La narration se réalise de manière articulée entre textes et images¹ »...

¹ VAN DER LINDEN, Sophie. *Lire l'album*. Le-Puy-en-Velay : L'Atelier du Poisson Soluble, 2006. p. 24.

Comme le souligne Sophie Van der Linden dans son ouvrage *Lire l'album* (2006), les albums sont des « ouvrages dans lesquels l'image se trouve spatialement prépondérante par rapport au texte, qui peut d'ailleurs en être absent. La narration se réalise de manière articulée entre textes et images » (Van der Linden, 2006 : 24)...

* Exemples empruntés à ESPE Toulouse Midi Pyrénées Document d'accompagnement à la rédaction du mémoire de recherche Master MEEF mention premier degré 2015-2016



Les normes à appliquer

Pour les citations et les notes de bas de page

● Citation littérale longue

- ◆ Plus de 2 lignes
- ◆ Pas de guillemets / un paragraphe à part entière
- ◆ Retrait à gauche
- ◆ Police plus petite (10)
- ◆ Même norme que précédemment (référence bibliographique)

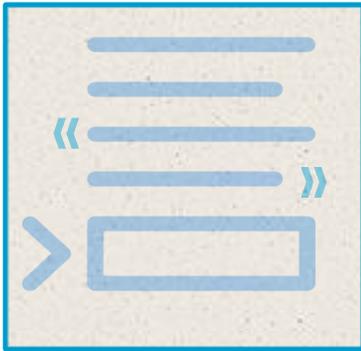
Exemple :

Dans l'ouvrage *Questionner des albums en espagnol au cycle 3*, Béatrice Bénosa, Mireille Fillâtre et Cathy Marcaillou proposent d'utiliser l'album comme support pour travailler l'écrit (lecture, compréhension et production) au même titre que n'importe quel type d'écrit. Dans l'avant-propos, les auteurs exposent en ces termes l'objectif du manuel :

L'objectif de cet ouvrage est de fournir aux enseignants des fiches de préparation de modules mettant en évidence la place et le rôle de l'écrit, en langue seconde, au cycle 3. La démarche présentée s'appuie sur des albums, elle se veut transférable à d'autres types d'écrits (lettre, recette,...) comme à d'autres langues¹.

¹ BENOSA, Béatrice, FILLÂTRE, Mireille et MARCAILLOU, Cathy. *Questionner des albums en espagnol au cycle 3*. Montpellier : CRDP Languedoc-Roussillon, 2004. p. 7.

* Exemples empruntés à ESPE Toulouse Midi Pyrénées Document d'accompagnement à la rédaction du mémoire de recherche Master MEEF mention premier degré 2015-2016



Les normes à appliquer

Pour les citations et les notes de bas de page

● Même auteur et même titre plusieurs fois sur une même page

◇ Même auteur, même titre, même pagination :

➡ Ibidem (sans autre ajout)

◇ Même auteur, même titre mais pagination différente :

➡ Ibidem + n° de page

*Exemple :

6 **SERVANT, Gérard et RIC, Marie-Pilar.** *50 activités en espagnol à l'école, cycle 3.*

Toulouse : CRDP Midi-Pyrénées, 1999. p. 28.

7 Ibidem. p. 44.

8 Ibidem.

* Exemples empruntés à ESPE Toulouse Midi Pyrénées Document d'accompagnement à la rédaction du mémoire de recherche Master MEEF mention premier degré 2015-2016

De la rigueur !



Afin d'être plus rigoureux dans rédaction de votre dossier, mettez en place un échéancier.

Repères

Tâches

De mi-mars à début avril

- Recueil de la « matière »
- Idées de problématique(s)

Le mardi de la semaine 15 (le 11 avril)

- Partage des problématiques avec le PR et guidage
- « Arrêt » du choix de la problématique

Semaine 15

- Elaboration du plan
- Début de rédaction du dossier
- Echanges avec le PRD (professeur référent dossier)

Semaine 16 à 27

- Rédaction du dossier
- Echange avec le PRD

Semaine 28

- Premiers entraînements à l'entretien oral : le **mardi 11 juillet M1 et mercredi 12 juillet M1/M2**

De la rigueur !



Afin d'être plus rigoureux dans rédaction de votre dossier, mettez en place un échéancier.

Repères

Tâches

Semaine 28 à 34

- Prise en compte des remarques pour la rédaction du dossier et la préparation de l'oral

Semaine 35-36

Retour du dossier avant le jeudi 14 septembre pour le 1^{er} concours et avant le jeudi 23 septembre pour le second concours

- Bouclage du dossier

Semaine 44

- Entraînement à l'entretien oral (**à confirmer**)

Semaine 37

- Dépôt du dossier à la DRHFPNC
- 15 jours avant le début des épreuves écrites :
 - 1^{er} concours → **vendredi 29/09 et samedi 30/09**
 - 2^{ème} concours → **vendredi 06/10 et samedi 07/10**

**Vous êtes tous
capables d'y
parvenir !**